

Les enseignants sont-ils les «grands gagnants» de la réforme des retraites ?

Par [Fabien Leboucq](#) 26 décembre 2019 à 10:52



Grève générale contre la réforme des retraites, le 10 décembre à Paris. Photo Lucile Boiron

En elle-même, la réforme va faire perdre beaucoup aux futurs retraités de l'enseignement. Mais l'exécutif s'est engagé à une hausse des revenus afin que les pensions des profs ne baissent pas. Une augmentation qui reste floue.

Question posée par Ange le 22/12/2019

Bonjour,

«Pourquoi les enseignants seront les grands gagnants de la réforme des retraites» : c'est le titre d'un [article du Figaro](#) à propos duquel vous êtes plusieurs à nous interroger. Ce sont aussi les mots du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, lâchés au détour

d'une interview, le 6 décembre, sur RMC ([à 4 minutes 11 de cette vidéo](#)). Cette affirmation est discutable.

Hausse des revenus

Le gouvernement n'a jamais caché que la réforme impliquera, en soi, une forte baisse des retraites des enseignants. *«Une application mécanique des nouvelles règles [leur] ferait perdre une part significative de leur future pension»*, déclarait ainsi Edouard Philippe [à la fin de son discours du 11 décembre](#) devant le Conseil économique, social et environnemental.

En effet, là où leur retraite est, dans le système actuel, calculée sur les six derniers mois d'activité, elle le sera, avec la réforme, sur l'ensemble de la carrière. Et comme le reconnaît [Jean-Michel Blanquer sur France Culture le 20 décembre](#) : *«Vous avez une structure de rémunération à l'Education Nationale qui est [d'être] assez mal payé au début, vraiment mal payé au milieu et assez bien payé à la fin.»*

VOUS NOUS AVEZ AUSSI DEMANDÉ : [«Les profs français sont-ils moins bien payés que leurs homologues européens ?»](#)

Pour remédier aux effets de la réforme, la solution choisie par le gouvernement est donc la suivante : augmenter le revenu des enseignants. Et surtout de ceux nés après 1975, qui seront les premiers concernés par le nouveau mode de calcul de leurs pensions.

10 milliards

Cette revalorisation du revenu des enseignants a un coût, qui est évoqué depuis plusieurs jours par le gouvernement et dans la presse : 10 milliards d'euros.

A ce sujet, on lit dans *le Figaro*, *«à partir de 2021 et jusqu'en 2037, les professeurs recevront une augmentation progressive de 8 à 10 milliards d'euros !»* Et les journalistes d'écrire que *«8 à 10 milliards de dépenses supplémentaires annuels»* viendront s'ajouter au budget de

l'Education nationale ([un peu plus de 50 milliards](#), hors contributions aux pensions de l'Etat).

Cette assertion est erronée. Une enveloppe de 10 milliards a bien été promise au corps enseignant pour permettre une revalorisation de ses revenus. Mais il ne s'agit pas d'un montant annuel.

Ces 10 milliards seront utilisés à partir du 1^{er} janvier 2021 et sur plusieurs années. Le chiffre plus souvent avancé par le gouvernement est celui de 400 à 500 millions d'euros par an. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin le 5 décembre sur France 2, et qu'a confirmé avec prudence, à plusieurs reprises, Jean-Michel Blanquer : dès le lendemain sur RMC, où il évoque 400 millions d'euros annuels, et plus récemment sur France Culture, où le ministre de l'Education nationale, à propos du chiffre de 500 millions d'euros annuels, estime que *«c'est encore trop tôt pour être aussi précis»*.

«Les 10 milliards sont une approximation, cela pourrait être un peu plus ou peu moins», ajoute son cabinet, contacté par CheckNews. Mais en aucun cas il ne s'agit d'un montant annuel.

«Coquette augmentation»

Le versement de ces 10 milliards doit permettre de répondre à une promesse de l'exécutif : les pensions des enseignants ne baisseront pas, malgré la réforme. Edouard Philippe l'a dit, et Blanquer l'a répété : la stabilité des pensions des enseignants sera inscrite dans la loi.

Le ministre de l'Education nationale déroule sur France Culture : *«L'équivalent de 2 600 euros mensuels [de pension] va être maintenu [...] ce sera écrit dans la loi, qu'on va garantir un niveau de pension. Ce qui sera écrit dans la loi aussi et elle sera déposée à l'Assemblée nationale à la fin du mois de janvier, c'est qu'on fera référence à une future loi de programmation, que je préparerai tout au long de l'année, notamment au cours des six premiers mois avec les organisations syndicales. Cette loi de programmation me permet de programmer des*

augmentations de rémunération pour arriver à cet objectif garanti par la loi.»

Ainsi, [les simulateurs du gouvernement](#) pour estimer la retraite des enseignants vont tous dans le même sens : même avec la réforme à venir, et grâce à la revalorisation promise, leurs pensions ne baisseront pas. Elles augmenteront au maximum de 9 euros mensuels par rapport à ce qu'ils toucheraient dans le système actuel, selon ces simulateurs.

On est a priori assez loin de la *«coquette augmentation de leur pension»* [promise par le Figaro sur Twitter](#) dans le message accompagnant l'article qui désigne les professeurs comme des grands gagnants de la réforme.

47 euros par mois ?

Reste la question centrale de la répartition de ces 500 millions par an (pour reprendre l'estimation haute avancée à ce jour par le gouvernement).

Interrogé sur ce que chaque enseignant pouvait obtenir avec cette enveloppe, Jean-Michel Blanquer, au terme d'un long raisonnement, énonçait sur France Culture : *«Puisque ce n'est pas 500 millions en une seule fois, c'est tous les ans, cela fait des sommes considérables, c'est-à-dire plusieurs centaines d'euros par mois.»*

Le Figaro, dans l'article à propos duquel vous nous interrogez, allait plus loin, évoquant une augmentation de *«700 à 900 euros bruts mensuels en moyenne»*. Ce qui est impossible, puisque le quotidien se basait sur une enveloppe de dix milliards annuels...

Un peu moins de 871 000 agents de l'Education Nationale enseignent à des élèves du primaire et du secondaire, [selon le site du ministère](#). Répartis également entre tous ces agents, les 500 millions d'euros avancés par le gouvernement pour une année permettraient, en moyenne, une augmentation du revenu mensuel de tous les enseignants de 47 euros bruts. Un chiffre très théorique à relativiser, puisque, en réalité, le ministère a promis que la revalorisation

concernera surtout les enseignants nés après 1975 (leurs revenus devraient plus augmenter que leurs collègues nés avant cette date) et que tous n'auraient pas droit à la même augmentation.

La tutelle se garde toutefois de rentrer dans cette arithmétique : *«Je ne veux pas et je ne peux pas être plus précis à ce stade puisque nous devons avoir des discussions [avec les partenaires sociaux]. Et c'est de ces discussions que surgiront les véritables chiffres»*, éludait Blanquer sur France Culture.

Certains, comme l'instituteur Lucien Marboeuf, [dans son blog sur le site de France Info](#), se sont lancés dans le calcul, craignant une augmentation relativement faible des revenus des enseignants. Tout en remarquant qu'à plusieurs reprises, le ministre a estimé que la revalorisation des revenus serait l'occasion d'une «*redéfinition*» du métier d'enseignant.